L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL —NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 11 SEPTEMBRE 1849.

COMITÉ EXECUTIF WHIG DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

[illegible] 30 Août 1849.

[illegible] l'Etat de la Louisiane [illegible] Chambre des Représentants [illegible] pour le Sénat et la Chambre des Représentants [illegible] l'unanimité les [illegible]

[illegible] recommandé à leurs concitoyens [illegible] dans les districts de leurs [illegible] candidats, SAMEDI, le 15 septembre, [illegible] nommer des délégués qui représenteront chaque district représentant à une Convention [illegible] des whigs de la ville et de la paroisse d'Orléans, candidate pour le Sénat [illegible] 22 septembre, à 7 heures et demie du [illegible] candidate pour le PLACES DE CHAMBRE [illegible] les whigs jugeront convenable [illegible] pour le plus grand intérêt du parti dans les districts [illegible]

Le Comité recommande à leurs concitoyens [illegible] le nombre des délégués qui seront [illegible] chaque district représentant [illegible] devront nommer au moins cinq [illegible] convention, après s'être organisée, [illegible] la date de cette convention qu'elle jugera [illegible]

[illegible] signal [illegible] candidate aux places [illegible] dans toute la paroisse, [illegible] convention [illegible] les représentant les [illegible] nommer des délégués [illegible] DE LA CHAMBRE DES REPRESENTANS DE L'ETAT [illegible] les nominations [illegible] les mesures nécessaires [illegible] succès des candidats nommés [illegible] Fait [illegible] Orléans, le 30 Août 1849.

[illegible] N. MARKS
Président.

[illegible] SERE
[illegible] WATERMAN
Secrétaires.

[illegible] DISTRICT REPRESENTATIF.

[illegible] District Représentatif [illegible] Ward, Parishes Marion [illegible] No. 3.

[illegible] Convention Whig du district [illegible] Jeudi 13 de Septembre, à 7 heures et demie du soir, au Cafe de M. [illegible] entre les rues de Lesseps et St. Ferdinand, à 8 [illegible] de nommer des délégués à la Convention du 22 septembre.

Wm H. Hyde, Louis Lefleur,
[illegible] Wolf, G. de Ferrier,
[illegible] D. Verges,
[illegible] Richmond Jr., Jos. Rodriguez,
[illegible] Moise Rodriguez,
[illegible] H. S. Bartholomew,
[illegible] J. E. Flanders,
[illegible] T. A. Roberts,
[illegible] Joseph Shelly,
[illegible] Eugène Sigaud,
[illegible] J. B. Vallas,
[illegible] F. Duchamp,
[illegible] Robert Wynne,
[illegible] J. R. Rivas,
[illegible] Bruce, Bostonne,
[illegible] J. K. Gill,
[illegible] A. Bagan,
[illegible] Jean Pierre Dumas,
[illegible] Pumpelly,
[illegible] A. Dupuy,
[illegible] John Landon,
[illegible] B. Gaudet,
[illegible] Mayo,
[illegible] W. Kennedy,
[illegible] S. Fenton,
[illegible] F. Bringier,
[illegible] L. Roy,
[illegible] Richardson,
[illegible] J. Dufilho,
[illegible] F. D. Pujol,
[illegible] J. Rodriguez,
[illegible] Mouton,
[illegible] A. Bringier,
[illegible] D. S. Morphy,
[illegible] J. Fitzpatrick,
[illegible] J. Fitzpatrick,
[illegible] Vidal,
[illegible] Carl C. Egan,
[illegible] W. Kendall,
[illegible] Sylvestre.

DISTRICT PREMIERE INDIANIE.

[illegible] Ward, Parishes [illegible] Marion [illegible] No. 1.

[illegible] Convention du district [illegible] Jeudi 13 Septembre, à 7 heures et demie du soir, au cafe de [illegible] entre les rues de Lesseps et St. Ferdinand, à 8 [illegible] de nommer des délégués à la Convention du 22 septembre.

Louis Lefleur,
G. de Ferrier,
D. Verges,
Moise Rodriguez,
H. S. Bartholomew,
J. E. Flanders,
T. A. Roberts,
Joseph Shelly,
Eugène Sigaud,
J. B. Vallas,
F. Duchamp,
Robert Wynne,
J. R. Rivas,
J. K. Gill,
A. Bagan,
Jean Pierre Dumas,
Pumpelly,
A. Dupuy,
John Landon,
B. Gaudet,
Mayo,
W. Kennedy,
S. Fenton,
F. Bringier,
L. Roy,
Richardson,
J. Dufilho,
F. D. Pujol,
J. Rodriguez,
Mouton,
A. Bringier,
D. S. Morphy,
J. Fitzpatrick,
Vidal,
Carl C. Egan,
W. Kendall,
Sylvestre.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 11 SEPTEMBRE.

TICKET WHIG.

GOUVERNEUR:
ALEXANDRE DECLOUET.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR:
DUNCAN F. KENNER.

AUDITEUR DES COMPTES:
LOUIS BORDELON.

CONGRES.

PREMIER DISTRICT:
O. P. JACKSON.

DEUXIEME DISTRICT.
CHARLES M. CONRAD.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE
TRANSMISE A L'ABEILLE.

☞ Nous avons reçu hier soir de notre correspondant la dépêche suivante, en date de Baltimore, 9 septembre.

Nouvelles d'Europe d'un jour plus récentes,
Reçues par le télégraphe au moment du départ du Niagara.

Des dépêches reçues de Hongrie disent que le général hongrois Gengey s'est rendu à l'armée russe par suite d'une négociation avec le gouvernement français.

On dit que les généraux Parkiewitch et Haynau sont en désaccord. Ce dernier objecte aux termes et conditions de la soumission de Gengey. La Russie s'oppose à l'interposition de l'Autriche dans cette affaire.

Le pape a conféré le titre de duc de Ponarago au général Oudinot, avec une pension de 6,000 couronnes.

Marches Etrangers.

Le coton était ferme à Liverpool, et dans la journée du départ du steamer il s'était vendu 8,000 balles, dont 2,000 pour la spéculation, à des prix en point. La farine était également ferme.

Au Havre, le 23, le marché au coton était actif. Il s'était vendu la veille, environ 3,000 balles : 2 et 3 francs au dessus des cours précédents, pour les Orleans de qualités *middling* à *fair*. Le marché s'était clos ferme et l'on s'attendait à une autre hausse.

Sur les marches d'Anvers, d'Amsterdam et de Hombourg, le coton était en demande à des prix élevés. Les sucres avaient fléchi.

Les cours du coton précédemment donnés dans nos dépêches sont corrects, à l'exception de ceux portant sur le *fair-upland*, que Brown et Shipley cotent à 5 3/8.

Marché de New-York.

Samedi soir, 8 septembre.

Le coton s'écoule lentement à 10 5/8 pour le fair Upland, 11 1/4 le fair Orleans et Mobile. Dans certaines opérations on a obtenu des prix un peu plus élevés. Les ventes d'aujourd'hui s'élèvent à environ 1,600 balles. La farine se soutient à $5 25 et $5 50 la commune inspectée. Les provisions n'ont pas éprouvé de changement. Le riz et la farine de maïs sont de vente difficile.

M. Newman, ministre du Congrès, représentant la Virginie, est mort hier à Pittsburg, après quelques heures seulement de maladie.

AFFAIRE DE L'ENLÈVEMENT.

On se demande si la personne de Rey a été réclamée par le consul américain au nom du gouvernement des Etats-Unis ou si M. Campbell a agi de son propre mouvement et sans instruction pressante. L'article de la *République* que nous avons publié l'autre jour déclare formellement que la réclamation a été faite au nom du gouvernement, que le secrétaire d'Etat avait transmis des ordres positifs au consul américain, et que M. Campbell n'a fait que suivre les instructions qui avait reçues. On semble croire que les ordres expédiés de Washington n'auraient pu arriver à temps à la Havane. C'est une erreur qui est relevée dans les lignes suivantes du *National Intelligencer*

"Dès que le président a été informé de l'enlèvement de Rey, il résolut de ne pas attendre la réponse tardive de la cour de Madrid, qui était les premières de réponse définitive que dans trois ou six mois, mais de s'adresser directement aux autorités de la Havane, en soupçonnant d'avoir connivence au consul espagnol de la Nile-Orleans relativement à M. Rey. La justice exigeait que Garcia comparut devant la cour des Etats-Unis pour donner librement son témoignage en dehors de toute influence étrangère. Il y avait la une question qui devait nécessairement exciter les susceptibilités des nobles citoyens des Etats-Unis, il n'agissait de l'inviolabilité de ceux qui se trouvent placés sous la protection de la constitution et des lois des Etats-Unis. Que les agents espagnols violassent notre territoire au moment où le gouvernement s'efforçait honnêtement et loyalement de faire avorter l'expédition secrète contre Cuba, c'était la une pensée insupportable. Aussi le président ordonna-t-il, le 28 juillet dernier, au secrétaire d'Etat, d'écrire immédiatement au consul américain à la Havane, que et Garcia arrivait dans cette dernière ville de le réclamer sur le champ et de le renvoyer à la Nile-Orleans.

M. Clayton, d'après les instructions du président, écrivit à M. Campbell de poser à qui de droit l'alternative de la paix ou de la guerre dans le cas où Garcia aurait été enlevé par le fait des autorités espagnoles et où celles-ci refuseraient de le livrer au consul américain. M. Campbell reçut les instructions du secrétaire d'Etat le 16 août et il fit immédiatement les premières démarches. Afin de formuler une demande catégorique, il résolut de présenter au capitaine-général un état des faits : de les faire connaître en même temps d'une manière indirecte et non officielle les ordres qu'il avait reçus. Mais il était bien décidé, s'il ne pouvait obtenir de cette façon le renvoi de Rey à la Nouvelle Orléans, de le réclamer dans les termes dont s'était servi M. Clayton.

On sait le résultat des démarches de M. Campbell. Garcia après être resté en prison, sans communiquer avec personne jusqu'au 18 août, fut livré à M. Campbell qui l'embarqua le 19 au matin, sur le *Sabadora* pour la Nouvelle Orléans. Notre consul jugea prudent de placer Garcia sous la garde d'une personne qui pût le défendre contre toute tentative coupable ; il le confia donc aux soins du docteur Franklin Gage, etc."

Cette explication du *National Intelligencer* est parfaitement satisfaisante. Il n'y a pas à en douter, Rey a été réclamé au nom de notre gouvernement, et le général Campbell n'a agi qu'en vertu d'ordres positifs reçus de Washington. La fermeté et la promptitude d'action qui caractérisent le général Taylor comme chef d'armée, il vient de les déployer comme chef de l'administration. Il était impossible d'agir à la fois avec plus de vigueur et plus de mesure. A peine l'enlèvement était-il connu que des ordres d'une nature très explicite partaient pour la Havane. Il n'y a pas eu de diplomatie dans toute cette affaire ; elle n'est traitée militairement, avec des allures quelque peu soldatesques, comme de pareilles affaires doivent se traiter. Le consul américain y a mis des formes, mais ses instructions étaient positives : réclamez, lui avait écrit M. Clayton, réclamez la personne de Garcia, et si on vous le refuse, posez nettement la question de paix ou de guerre. Garcia ou la guerre ! Le capitaine-général de Cuba avait à opter entre ces deux alternatives ; il s'est décidé pour la première et il a été heureusement inspiré.

Les instructions données par le président étaient presque brutales, avons-nous dit, et nous ne le regrettons pas pour notre part. Il y a des cas où la courtoisie devient une faiblesse et où il faut savoir parler haut et ferme. La sûreté de notre ville venait d'être violée, un étranger réfugié sur notre territoire en avait été arraché de vive force et jeté dans les cachots d'un pays voisin. Y avait-il à hésiter ? Non. Un seul parti se présentait à l'administration, c'était de réclamer immédiatement et sans condition la remise de la personne ainsi enlevée. C'est ce qu'a fait le général Taylor. Et pour obtenir l'élargissement de Garcia et son renvoi aux Etats-Unis, il ne reculait même pas devant la guerre. Le guerre pour Garcia, la guerre pour un pauvre homme du peuple ! Mais cet étranger inconnu, cet infime grûlier avait foulé un instant le solamarcium et dès lors il nous devenait sacré.

Nous loin ne protégerons pas seulement les citoyens de l'Union, elles veillent avec une égale sollicitude à la sûreté des étrangers qui habitent la république. Ceux-ci sont inviolables, et si des agents d'un gouvernement tyrannique osent les poursuivre jusque dans cet asile de la liberté, s'ils leur tendent des embuches, s'ils emploient contre eux la violence ou la ruse, les hommes à qui le peuple a confié le pouvoir sont là qui les défendent et les entourent d'une constante protection.

Nous l'avons dit, et les ordres transmis à la Havane par M. Clayton en font foi, si le capitaine-général de Cuba avait refusé d'élargir Rey, l'alternative eut été nettement posée à Son Excellence : la liberté du prisonnier ou la guerre ! Cet acte de vigueur suffirait seul à recommander l'administration aux yeux du peuple. Mais le général Taylor ne fait que débuter. Avant que ses quatre années de présidence ne soient expirées il aura donné bien d'autres preuves d'énergie.

ORLEANS HIGH SCHOOL.—Cette institution, si avantageusement connue à la Nouvelle-Orléans, vit maintenant dirigée par M. ERASTUS EVERETT, comme on peut le voir par une annonce insérée dans une autre partie de nos colonnes. M. Everett a fait ses preuves comme professeur, et personne mieux que lui ne pouvait continuer l'œuvre difficile entreprise avec tant de succès par MM. Wyndham et Mervoyer. Entre ses mains l'Institut d'Orléans ne périclitera pas.

Nous voyons avec plaisir que M. Everett s'est adjoint M. Louis DUFAU comme professeur de français, de littérature et de langues anciennes. C'est là une acquisition dont nous félicitons sincèrement le nouveau directeur du HIGH SCHOOL. Il lui eût été difficile de faire un choix plus heureux et plus propre à assurer la vogue de son institution. M. Dufau, qui est déjà employé dans une institution de demoiselles de cette ville, est un homme d'un mérite réel, et de fortes études ; profondément versé dans l'enseignement, il ne sera pas moins heureux avec les élèves qui lui seront confiés ici, qu'il ne l'a été dans les principaux collèges de France.

Avec deux professeurs du mérite de MM. EVERETT et DUFAU, l'*Orleans High School* ne saurait manquer de prospérer. Nous osons promettre d'avance à cette maison le patronage des familles de la Nouvelle-Orléans.

LE CRÉOLE.—Le *Picayune* d'hier soir rectifie une erreur qu'elle commise presque tous les journaux de la Nouvelle-Orléans. Le journal assure que le steamer *Créole*, parti il y a trois jours pour la Havane, n'a pas été enlisé par le coton espagnol mais par une maison de commerce de notre ville.

ORDONNANCES MUNICIPALES. — Nous voyons avec plaisir que le Conseil de la Première Municipalité s'est occupé de la pétition que lui ont présentée dernièrement quelques-uns de nos citoyens les plus honorables. Nous avons nous-mêmes appelé l'attention des aldermen sur l'invasion de quelques-unes des principales rues de la Première Municipalité par une classe de femmes dont les dérèglements et les bruyantes excès attirent sans cesse le scandale pour les familles honnêtes qui subissent forcément ce spectacle révoltant. Les ordonnances votées par le Conseil sont bonnes ; il y en a même de meilleures qui n'ont pas été abrogées et que l'on devrait remettre en vigueur. Mais une lettre morte ne suffit pas ; il faut que la police agisse et que son zèle, activé par ses chefs, soit en outre agissant dirigé par le recorder. Pourquoi attendre une plainte ? On hésite longtemps avant de mêler son nom à de pareilles affaires. Le devoir de la police est de surveiller les mauvaises lieux et de empêcher le vice de prendre possession de la rue. Et pour ne serait-il pas possible et extrêmement utile certains repaires ! Ne pourrait-on pas les affecter certains quartiers déjà perdus ? Ne devrait-on pas les cernir dans certaines limites qu'il lui serait interdit de franchir ? Et pour compléter notre pensée, le Conseil ne pourrait-il pas bannir de la ville vide, de ce qu'on appelle le *carré*, l'industrie dont nous parlons. Nous y gagnerions tous.

NOUVELLES D'EUROPE.

Le *Caledonia* est entre dans le port de Boston le 31 août. Nous avons reçu hier les journaux d'Europe que ce steamer a apportés. Nous avons du omettre certains détails rendus inutiles par les nouvelles subséquentes que renfermaient nos dernières dépêches télégraphiques

LE COLONEL BLISS.—On assure que le colonel Bliss, gendre du Président, sera nommé inspecteur-général en remplacement du colonel Duncan, décédé.

ELECTIONS MUNICIPALES DE CHARLESTON.—Les élections municipales de Charleston viennent d'avoir lieu. M. Hutchinson a été réélu maire ; les aldermen nommés sont favorables à son administration.

HAVANE.—La goélette *Mary Ellen*, partie de la Havane le 30 août, est arrivée dans notre port hier matin. Elle n'a apporté aucune nouvelle.

MM. les Editeurs de l'*Abeille*.

Je vois avec étonnement mon nom figurer depuis quelques jours dans le *Courrier de la Louisiane* comme GUARDIAN GUARD. C'est sans doute par erreur que les Editeurs de cette feuille ont accolé mon nom au bas de cette notice, car je suis whig et j'appartiens aux FILLMORE RANKERS.

F. C. GAUDY.

Chronique Locale.

VOLA.—John Downey a été envoyé hier par le recorder Baldwin devant la Première Cour de District, pour avoir volé un canon de plomb. — G. Evans accuse d'avoir volé un barillet de tabac pendant l'incendie qui a eu lieu rue Commune, à la scène Louis, la Deuxième Municipalité. — Le recorder Genovia lance un mandat d'amener contre Pierre Balize accusé d'avoir volé durant le mois de juin dernier, une somme de $53 à M. J. Trofelli.

—Philip et Thomas Ardwell qui avaient été arrêtés samedi dans la ville municipalité, sous accusation d'avoir volé un fût de whisky dans la rue Hunter, ont comparu hier devant le Recorder, qui les a renvoyés à la 1re Cour de District.

—L'examen de Tubin, accusé d'avoir poignardé Johnson, aura lieu demain devant le Recorder Baldwin.

—Pierre George a été arrêté hier dans la 1re municipalité, sur l'affidavit du capitaine Vonlens, qui l'accuse d'avoir tenté d'incendier une maison de la rue Madison. Le prisonnier attend sous les verrous l'examen de son affaire.

—Le Recorder Genovia a lancé hier un mandat d'arrestation contre trois individus accusés d'avoir volé un esquif à M. Bastesian.

—Rudolphe Lehman, accusé d'avoir volé un lot d'outils appartenant à C. Bim, a été acquitté hier par le Recorder Baldwin.

NOUVELLES DE ROME.

On lit dans le *Journal de Rome* du 4 août :

" LL. EE. les cardinaux Della Genga-Sermattei, Vannicelli Casoni et Attieri, désignés par S. S. le pape Pie IX pour former la commission de gouvernement, sont arrivés hier à Rome à dix heures et demie du soir, et se sont installés dans les appartements du cardinal-secrétaire d'Etat, au Quirinal, où ils ont établi la résidence de la commission."

Immédiatement après l'arrivée des trois membres de la commission, le général Oudinot a adressé la circulaire suivante aux divers ministres qu'il avait nommés après son entrée à Rome.

" Sa Sainteté, voulant pourvoir à la réorganisation des Etats pontificaux, a daigné nommer une commission de gouvernement, laquelle, munie de pleins pouvoirs, résidera dans cette capitale. Elle est composée des éminentissimes cardinaux Gabriel della Genga-Sermattei, Louis Vannicelli-Casoni et Luigi-Scipione. Cette commission, chargée de former un ministère, est arrivée à Rome.

" La haute mission dont elle est investie me permet de remettre au gouvernement pontifical les pouvoirs que les événemens de la guerre avaient momentanément concentrés dans mes mains. Au moment où cesserait avec vous mes relations de service, j'éprouve le besoin de vous exprimer ma reconnaissance pour le concours actif et en même temps éclairé que vous vous êtes plu à m'accorder dans la direction des affaires.

" Mes relations avec vous, messieurs, me laissent de précieux souvenirs, car, dans un poste difficile et de graves circonstances, vous avez rendu tous les services possibles.

" Recevez, etc.

" *Le général en chef,*
" OUDINOT DE REGGIO."

On écrit de Rome, sous la date du 4 août :

"La terreur règne dans Rome, depuis les quelques jours que les troisième cardinaux de la commission pontificale sont au pouvoir. Cette nuit, des escadrons de dragons et de chasseurs ont stationné sur la place Colonna, sur la place d'Espagne, sur celle de Venise, à Monte-Cavallo. Il y avait de la ligne sur les points moins importans, comme place Sciarra, place Navone, devant les palais Borghèse, Rospigliosi et autres. Les actes administratifs des cardinaux étaient la cause de ce déploiement de moyens répressifs.

"A peine arrivés, ces trois princes de l'Eglise ont lancé des décrets foudroyans. L'un destitue en masse tous les employés nommés depuis le 16 novembre 1848, et annulle les promotions. Ceci ne serait rien ; mais il institue aussi un tribunal inquisitorial, dit conseil de censure (*con consiglio di censura, per conoscere le qualità e la condotta degl' impiegati*). Vous comprenez quel champ est ouvert aux délations vraies ou fausses.

"L'autre décret a fait sortir le général Oudinot de sa placidité. Le général sait quelles perturbations doit porter dans tous les rangs de l'ordre social la dépréciation du papier-monnaie de la République. Il avait fait frapper des timbres français pour rassurer les porteurs ; il avait fait même un voyage à Gaëte pour le faire accepter par le saint-père.

"Mais les trois cardinaux pouvaient-ils voir avec d'autres yeux que des yeux de colère des émigrants qui portaient le mot de *Republica* écrit par Ils décrédirent sa dépréciation. Le général, instruit à temps, défendit d'afficher ce décret. On lui allégua sa déclaration de la veille, par laquelle il s'était démis de tous les pouvoirs entre les mains de la commission gouvernative d'Etat. Il y eut des pourparlers, et enfin, le général obtint que la *carta monetata* ne perdrait qu'un tiers.

"La commission pontificale déroche un trait au général à la fin de l'un des deux décrets, disant :

"La présente notification aura son plein effet "dans tout l'Etat, nonobstant toute disposition "contraire *demandé de qui que ce soit.*"

A cela, le général a répondu, en finissant un ordre général, par ces mots :

"Chargé de raffermir l'ordre social dans les "Etats pontificaux, l'armée y conserve tous les "moyens d'action qui lui sont nécessaires pour "accomplir la haute mission que la France lui a "donnée dans le double *intérêt des populations* "*romaines* et de l'autorité temporelle du souverain pontife."

Nous extrayons les passages suivans d'une correspondance publiée par le *Courrier de Marseille*, qui s'est toujours montré favorable à l'expédition :

"Le nouveau gouvernement n'a pas été bien inspiré dans les premières mesures qu'il annonce par l'organe officiel. Au lieu d'épurer l'administration, il la bouleverse de fond en comble sous prétexte de la rétablir telle qu'elle existait il y a neuf mois. Sans tenir compte des réformes utiles que le ministre Rossi, de si regrettable mémoire, se proposait d'apporter dans l'organisation judiciaire, il restaure les tribunaux ecclésiastiques tels qu'ils existaient alors, jusque et y compris le tribunal d'inquisition. De pareilles mesures sont impolitiques ; elles annoncent des tendances réactionnaires, qu'il faudra briser dans l'intérêt même de la souveraineté temporelle du pape.

"Je vous parlais, dans ma dernière lettre, de travaux de fortifications poussés avec vigueur à la porte San-Giovanni. Il est aujourd'hui pourtant que l'expédition espagnole était pour beaucoup dans ces préparatifs. Vous savez que notre intervention avait été vue d'assez mauvais œil par la camarilla de Gaëte ; on eût préféré que la restauration pontificale fût faite par l'Espagne. Du reste, j'ai hâte de vous dire que l'ambassadeur de cette puissance, M. Martinez de la Rosa, est toujours resté en dehors de cette intrigue.

"M. Martinez de la Rosa est comme un grand seigneur d'autrefois, qui se plaît aux beaux arts et qui, à Rome, a embelli le palais de l'ambassade de quelques richesses artistiques. Ce que désire ce digne représentant de la noble Espagne, c'est de revenir le plus tôt possible pour s'enlever à la poésie des ruines et des peintres. Mais don Jose Arnalo, secrétaire de S. M. C., est dominé par la politique la plus intime amitié avec les cardinaux Antonelli et Corsi, les deux âmes dirigeantes du Sacré-Collège. Il a les coudoyer, dans se conclave, à battre en brèche la politique française. Il a pu, à la tête du parti, avec le noble de Rivas, d'ordonner au général de la Rosa de quitter Rome, et enfin, fit venir à Santa-Jesa-de-Latran une batterie complète.

"Sur ces entrefaites, le lieutenant-maréchal Wimpfen vint à Rome, et nous l'imprimerions des instructions nouvelles envoyées de Vienne au comte d'Esterhazy qui rattachent la politique autrichienne au parti français de Gaëte, il apporta la réponse du général Oudinot. En conséquence, le corps expéditionnaire fut chargé de dresser à quitter la route de Rome, et prit sa direction sur le nord, vers Rieti et Spoleto."

GARIBALDI.

S. Garibaldi ne tombe pas entre les mains des Autrichiens, il aura du bonheur. Voici le rapport officiel publié par le vice-amiral Dahlgren, qui commande l'escadre autrichienne devant Venise :

"J'apprends, par un rapport que m'adresse le lieutenant de vaisseau Scopinich, commandant la station de la Pola-Marcara, que les bateaux H. RR. de cette station ont arrêté, dans la nuit du 2 au 3, un convoi de plus de 20 barques qui venaient de Comacchio, naviguant le long de la côte, sous le feu de la Marcara, et dont le but était d'arriver à Venise.

"Supposant que c'était un coup désespéré de la bande de Garibaldi, le commandant du brick l'*Oreste* fit tirer quelques boulets contre les barques en même temps qu'il leur donnait la chasse avec des embarcations légères. Il put arriver à prendre grande partie de ces barques, chargées en effet de soldats garibaldiens.

"On a pu par le prisonnier que Garibaldi, se trouvant, un moment, un prêtre et un petit nombre d'officiers qui formaient son état-major, voyant le danger qui se menaçait, se jeta sur la plage, entre Magnavacca et Volanta. Des bateaux furent immédiatement lancés à sa poursuite.

"Au dire de quelques habitants qui se trouvaient là, Garibaldi, sa femme et ses compagnons avaient pris la route de terre, presque nus, au nombre de 100 environ, dont seulement 20 avec armes. Es assurent, en outre, qu'ils se sont retirés dans en bois à 5 ou 6 milles de la plage."

On a dit, dit la *Gazette de Milan*, prise les mesures nécessaires pour s'emparer de Garibaldi et de ses compagnons.

La *Concordia* publie, d'après une lettre de Ravenne, du 4, les détails suivans sur Garibaldi :

"Arrivé à Saint-Marin, et voyant l'impossibilité de continuer en marche vers l'Adriatique avec toutes ses troupes, Garibaldi choisit les plus compromis et engagea les autres à renoncer à l'entreprise. Il leur donna congé, et leur conseillait de leur soumission. Par ce moyen, il a détourné la attention des Autrichens de ses propres mouvemens, et réussit, à travers des chemins presque impraticables, à gagner, avec 300 hommes, le petit port de Cervia.

"Sa femme, dans un état de grossesse très avancée, le précédait avec une espèce d'avant-garde. Arrivée à Cesenatico, elle plaça des sentinelles avancées et fit construire, en travers des chemins, des barricades avec des arbres et des charrettes.

"Au moment où la petite troupe allait s'embarquer, il arriva de Ravenne, avec un caporal et un soldat Croat, 2,000 hommes portant plus ou trois cases de soulers pour l'armée. Garibaldi s'en empara, remercia les deux Croates de lui avoir fourni de chaussures, dont lui et ses hommes avaient grand besoin, et les engagea à le suivre, leur disant qu'à leur rentrée au corps ils seraient sévèrement punis.

"Garibaldi fit le dernier à s'embarquer, et comme son bateau était dans une eau trop basse, il se jeta à la mer et le poussa avec les épaules. Plusieurs, les eaux continuant à être basses, il tira le bateau avec une corde qu'il attacha à son cou.

"Une heure après le départ de Garibaldi, le général autrichien Gorzkowski arriva à Cesenatico avec 500 hommes, et, voyant qu'il était trop tard, il repartit immédiatement en chasse de poste pour Bologne."

PIÉMONT.

M. d'Azeglio a annoncé à la chambre des députés, dans la séance du 7, que la paix était conclue entre le Piémont et l'Autriche. Il a ajouté qu'il attendait que la ratification nécessaire pour faire connaître les bases du traité

M. d'Azeglio, disent les journaux de Turin, paraissait très ému en faisant cette communication, que la chambre a écoutée au milieu d'un profond silence, après quoi elle a repris la vérification des pouvoirs qu'elle a dû terminer probablement dans la séance du lendemain.

Au sénat, M. Gallio a lu le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture.

La nouvelle officielle de la mort de Charles-Albert est arrivée à Turin. La *Gazette piémontaise* a paru encadrée de noir.

NOUVELLES DIVERSES.

—On lit dans l'*Evènement* :

"Les fatigues de M. le président de la République ont altéré un peu sa santé. Le repos le plus absolu lui a été ordonné pendant deux ou trois jours par ses médecins.

"On pense que la revue annoncée n'aura pas lieu demain. Cette revue et la distribution des croix seraient renvoyée au 25.

"Après quelques jours d'indispensable repos, le président reprendra le cours de ses voyages. On pense qu'il se mettra en route dimanche pour inaugurer le chemin de fer d'Epernay."

—Les renseignemens de la *Patrie* sont tout à fait opposés. Voici ce que rapporte ce journal :

"Le président est complètement rétabli de la légère indisposition qu'il avait éprouvée pendant son voyage.

"C'est à tort que l'on a répandu le bruit d'une grande revue pour demain, 15 août. Les renseignemens que nous avons pris à ce sujet nous autorisent à dire qu'une solennité de ce genre n'aura lieu, et que même jamais il n'en a été question."

—L'instruction suivie contre M. Pierre Bonaparte est terminée.

Par ordonnance de la chambre du conseil rendue aujourd'hui, M. Pierre Bonaparte est renvoyé devant la police correctionnelle, comme prévenu de coups et blessures volontaires.

M. Pierre Bonaparte comparaîtra vendredi prochain, 17 août, devant la 6e chambre, présidée par M. Martel.

—On lit dans la *Gazette universelle allemande* :

"La maison Rothschild a refusé de payer les coupons échéans le 1er août des obligations du landgraviat de Hesse, parce qu'elle n'était pas couverte. L'envoi de troupes de la Hesse-Hombourg dans le Schleswig-Holstein a épuisé le trésor du landgraviat. La même maison de banque a refusé de conclure avec la Hesse-Hombourg un emprunt de 100,000 florins en 5 0/0 à 90."

—On lit dans le *Constitutionnel* :

"Le changement de nom imposé il y a dix-huit mois à la plupart des collèges de Paris n'avait été que fort difficilement accepté, et bien des personnes n'avaient même pu s'accoutumer encore aux nouvelles appellations. Il fallait traduire Descartes par Louis-le-Grand, Monge par Saint Louis, Corneille par Henri IV ou Napoléon. La tradition se trouvait interrompue ; les souvenirs d'enfance étaient troublés et surtout les parts cette déchéance des vieux et glorieux patrons des collèges.

"Les proviseurs, les écoliers et les familles réclamaient contre cette inutile et pueriles innovation. Nous apprenons avec plaisir que le gouvernement songe à restituer aux lycées de Paris leurs anciens noms. Le lycée Charlemagne et le lycée Bonaparte conserveront leurs noms actuels ; le lycée Louis-le-Grand reprendra le nom de Louis-le-Grand, et le lycée Monge le nom de Saint-Louis. Le lycée Corneille s'appelera, comme sous l'empire, lycée Napoléon, du nom de son immortel fondateur."

La *Patrie* confirme ces renseignemens :

—Les ordres viennent, dit-on, d'être donnés au ministère de la justice pour qu'il ait procédé de immédiatement, dans chaque département, au tirage au sort de MM. les membres des jurés généraux qui devront composer la haute cour de justice. Aussitôt le résultat du tirage connu, les préfets nommeront à MM. les jurés l'ordre de se rendre dans les dix jours au lieu où doit siéger la haute cour.

Si l'on suit les dispositions du Code d'instruction criminelle, il y aura lieu à augmenter de délai de celui qu'exigeront les distances, à raison de trois myriamètres par jour. Dans ce cas, et en calculant sur la distance de Versailles au chef-lieu du département le plus éloigné, il faudrait un délai de plus d'un mois ; il n'est donc pas probable que la convocation de la Haute-Cour puisse avoir lieu avant le 20 septembre prochain.

—Deux journaux grecs, la *Numéros* et l'*Opinion publique*, contiennent l'avis suivant :

"La nation grecque, pendant la glorieuse lutte qu'elle a soutenue pour son indépendance, a reçu des secours de tous les hommes qui chérissent la liberté. Il est juste qu'elle reconnaisse aujourd'hui ce que tant de peuples ont fait pour elle. En conséquence, la nation reconnaît envers tous les réfugiés qui se sont battus pour l'affranchissement de leur pays, à quelques nations qu'ils appartiennent, le rendre sur son territoire, et y trouver un asile, confiant et les secours nécessaires à leur existence. Un crédit de 100,000 drachmes est ouvert pour cet objet. L'hôtel d'Orient, à Athènes, est mis à la disposition de tous les réfugiés."

Une correspondance de Patras annonce que 80 réfugiés italiens sont entrés dans cette ville, et qu'ils ont été reçus en frères par les autorités et par les habitans.

Enfin le brick-goëlette *Adelphi Agapi*, capitaine Stéphano Panayotis, qui partira le 11 de ce mois de Marseille, pour Athènes, recevra gratuitement les réfugiés qui voudront se rendre en Grèce.

On mande de Sinek :

"Le colonel Bem vient de prononcer dans la cause qui le concerne un avant deferer. Il incrimine un ordre de M. de Lesseps. Ce résultat a la marque nous étonne : le jugement était rendu avant l'instruction du procès.

"Qu'est-ce donc que le gouvernement a voulu faire ? Exhiber que le gouvernement a voulu faire ? Exhiber que le gouvernement a voulu faire ? Exhiber